

**SEANCE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
« CHINON, VIENNE ET LOIRE »
EN DATE DU MERCREDI 21 JUILLET 2016
COMPTE - RENDU**

L'an deux mil seize le jeudi 21 juillet à dix-huit heures, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire se sont réunis dans la Salle Marcel Vignaud, au pôle administratif – 32 rue Marcel Vignaud AVOINE (37420), sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT.

Date de la Convocation : MERCREDI 13 JUILLET 2016

PRESENTS :

M. J.AUPIC - M. C.BORDIER - M. J.V. BOUSSIQUE - M. B.CHATEAU – M. P. CHARRIER - M. L.CHAUVELIN
MME A.CHEVALIER - M. D.DAMMERY - MME C.DELAGARDE – M. R.DELAGE - M. J.L.DUPONT
M. D.FOUCHÉ - M. D.GODOY – M. D.GUILBAULT - M. P.GUILLARD - MME G.HAILLOT - M. D.HANNEQUART
- MME C.LAMBERT - M. M.LESOURD - MME M.LUNETEAU - M. J.MANCEAU - MME M. MILLET
M. G.MORTIER - M. M.PAVY - MME C.PERIN BESNARD - MME V.POYART

ABSENTS EXCUSES :

Madame Corinne LEROY a donné pouvoir à M. Denis FOUCHÉ
Monsieur Vincent NAULET a donné pouvoir à M. Bernard CHATEAU
Monsieur Denis MOUTARDIER a donné pouvoir à m. Daniel DAMMERY
Madame Isabelle RAIMOND-PAVÉRO a donné pouvoir à M. Jean-Luc DUPONT
Monsieur Jean-Luc MARTINEAU a donné pouvoir à M. Philippe GUILLARD
Madame Francine HENRY a donnée pouvoir à M. Didier GUILBAULT
Monsieur Yves DESBLACHES a donné pouvoir à M. Didier GODOY
Madame Florence GRANDIN a donné pouvoir à Mme Céline DELAGARDE
Madame Martine GREAULT-CHIONNA a donné pouvoir à Mme Christelle LAMBERT
Madame Thiphaine MERCIER a donné pouvoir à M. Jean-Vincent BOUSSIQUE
Madame Marie-Françoise GENET, Messieurs Jean ALBERT, Stéphan PINAUD, Marc PLOUZEAU, Bernard SICOT et Gaëtan THAREAU

Madame Céline DELAGARDE est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance précédente (6 juillet 2016) est approuvé.

Le Conseil a pris connaissance des décisions prises par le Président dans le cadre des pouvoirs qui lui sont délégués.

RESSOURCES HUMAINES

▪ Monsieur Bernard CHATEAU, Vice-Président, présente au Conseil une modification du tableau des effectifs afin d'assurer 5h45 de cours de saxophone au Conservatoire P. TABARD :

- ↓ Augmentation du temps de travail d'un emploi d'Assistant d'Education Artistique principal de 1^{ère} classe de 4h30/20^{ème} à 5h/20^{ème}.
- ↓ Augmentation du temps de travail d'un emploi d'Assistant d'Education Artistique principal de 2^{ème} classe de 3h/20^{ème} à 8h15/20^{ème}.

Il présente également des créations d'emplois non permanents pour la restauration et le ménage pendant l'été et les vacances scolaires à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Parilly ; Ainsi qu'un emploi pour un an afin d'assurer la direction de l'ALSH et des Temps d'Accueil Périscolaire à Jacques Prévert.

Monsieur Bernard CHATEAU propose également le renouvellement, pour 3 ans, du contrat de Madame Catherine PICHEREAU, professeur de danse au Conservatoire P. Tabard.

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité par le Conseil.

▪ Monsieur Bernard CHATEAU propose au Conseil la création d'un service « Ressources Humaines » commun entre la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire et la Ville de Chinon. Cette création nécessite le transfert de la Ville de Chinon à la CC CVL de :

- ✚ 2 postes de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet
- ✚ 2 postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet

Une convention fixera les conditions d'emplois et de remboursement par la Ville à la CC CVL.

Accord du Conseil à l'unanimité.

Autres conventions de mutualisation :

Monsieur Bernard CHATEAU rappelle que plusieurs conventions ont été conclues entre la Ville de Chinon et la CC CVL dès 2014.

Après l'adoption du schéma de mutualisation en décembre 2015, il y a lieu de réviser et d'adapter la plupart d'entre elles :

- ✚ Affaires scolaires – Enfance / Jeunesse
- ✚ Culture
- ✚ Secrétariat du Maire / Président
- ✚ Service des Sports
- ✚ Droits des sols – Urbanisme
- ✚ Services Techniques

Le Conseil approuve à l'unanimité les modifications proposées et les conventions y afférentes.

ACQUISITIONS FONCIERES : SITE DE « TROTTE-LOUPS »

Monsieur Jean-Vincent BOUSSIQUET, Vice-Président, propose au Conseil d'acquérir diverses parcelles appartenant à la Ville de Chinon pour un total de 930 m² moyennant l'euro symbolique, ces parcelles étant situées dans un Espace Naturel Sensible.

Accord du Conseil à l'unanimité.

CAMPING DE L'ILE AUGER A CHINON : TELEPAIEMENT

Monsieur Jean-Vincent BOUSSIQUET propose au Conseil la mise en place d'un service de télépaiement pour le Camping de l'île Auger, ce qui permettrait la réservation à distance et le dépôt de caution.

Accord du Conseil à l'unanimité.

CULTURE

Madame Ann CHEVALIER, Vice-Présidente, propose au Conseil :

- D'accorder la gratuité à l'Ecomusée pour les participants du festival « Blues d'Automne en Rabelaisie » les 1^{er} et 2 octobre prochain.
- La mise en place d'un « Pass 2 sites » à 4 € pour la visite groupée du Carroi-musée et de la Chapelle Sainte Radegonde.
- D'exonérer de droit d'entrée au Carroi-musée, le vendredi 7 octobre, les participants à la « Semaine bleue » organisée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- Une modification des horaires d'ouverture de la bibliothèque de Chinon visant à élargir l'offre au public en centre-ville.
- Une convention de partenariat entre le CAEM et la Compagnie du Petit Monde permettant l'organisation d'ateliers Théâtre sur l'année scolaire 2016/2017 dans les locaux du CAEM à Avoine.
- L'organisation du spectacle « Tranches de vie dorées au four » à l'Abbaye de Seully avec le Théâtre de la Jeune Plume.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité, Monsieur Patrice CHARRIER ne prenant pas part au vote sur le spectacle du Théâtre de la Jeune Plume.

SUBVENTION AVOINE OLYMPIQUE CHINON CINAIS (AOCC)

Monsieur Gilles MORTIER, Vice-Président, propose au Conseil d'accorder une subvention de 8 000 € à l'AOCC pour le fonctionnement de la formation des jeunes dans le cadre de l'entente intercommunale. Cette subvention sera versée sous réserve que le club produise un compte spécifique, donne la répartition des enfants sur le territoire et fournisse un compte d'emploi de la subvention.

Le Conseil précise que c'est la dernière année que cette subvention est versée dans ces conditions car de nouvelles modalités seront mises en œuvre à partir de 2017.

Accord du Conseil à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE COMPLEMENT DE CAVES A LA ROCHE CLERMAULT

Monsieur Denis FOUCHÉ, Vice-Président, présente au Conseil une demande de subvention auprès de l'Etat, au titre du fonds Barrier, pour le comblement de deux caves sur la commune de La Roche Clermault.

Coût des travaux : 35 500 € HT

Subvention demandées 40 % soit 14 200 €

Accord du Conseil à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

▪ ACQUISITION D'IMMEUBLE A CHINON

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, expose au Conseil que l'Etat met en vente un immeuble d'une surface utile de 291 m² à Chinon, à l'angle de la rue Haute Saint Maurice et Plantagenêt. Cet immeuble abritait récemment les services de l'Inspection de l'Education Nationale et le Centre d'Information et d'Orientation.

L'acquisition de cet immeuble par la CC CVL permettrait d'y transférer la Société d'Histoire Chinon, Vienne et Loire qui occupe actuellement des salles du Carroi-musée et d'y installer des réserves du musée actuellement déposées à la Chapelle de Parilly.

Le service des Domaines a évalué ce bien au prix de 180 000 €. Monsieur Jean-Luc DUPONT propose au Conseil de l'autoriser à déposer une offre à 100 000 € maximum compte-tenu des travaux à réaliser.

Il souligne que cette vente s'effectue dans le cadre d'un appel à candidature lancé début juillet avec une date de remise des offres fixée au 2 septembre, ce qui motive l'inscription en urgence de cette affaire à la séance de ce Conseil communautaire.

Monsieur Daniel HANNEQUART demande si la Société d'Histoire Chinon, Vienne et Loire versera un loyer. Monsieur Jean-Luc DUPONT répond que ce n'est pas le cas actuellement et donc, que la mise à disposition des locaux s'effectuera dans les mêmes conditions.

Après débat, le Conseil autorise Monsieur le Président à déposer une offre dans la limite de 100 000 €, si la visite des locaux confirme l'intérêt de l'acquisition pour la CC CVL :

- 1 voix contre : M. Rémy DELAGE
- 2 abstentions : M. Laurent CHAUVELIN et Mme Martine MILLET

▪ DESIGNATION

Le Conseil désigne pour le représenter à la commission Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) :

- Monsieur Vincent NAULET, Vice-Président CC CVL
- Monsieur Denis FOUCHÉ, Vice-Président CC CVL
- Madame Isabelle ARCHAIMBAULT, Conseillère municipale à Ligné
- Monsieur Bernard REMMERIE, Conseiller municipal à Avoine
- Monsieur Lionel HEGRON, Conseiller municipal à Huismes

Fait à Avoine le 27 JUIL. 2016

Affiché à CHINON, AVOINE et CINAIS le 27 JUIL. 2016

La Secrétaire de séance
Céline DELAGARDE



Le Président,
Jean-Luc DUPONT
Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,
Bernard CHÂTEAU

